

BARÈME TTC HONORAIRES

VENTE (*)

Maisons, Appartements, Terrains

(*) Honoraires à la charge de l'acquéreur

Prix de vente net :

Honoraires en % ou forfait :

Inférieur à 129 999 €	Forfait de 6 500 € exprimé en pourcentage
De 130 000 € à 199 999 €	6%
De 200 000 € à 299 999 €	5%
De 300 000 € à 999 999 €	4%
Supérieur à 1 000 000 €	3%

Vente en exclusivité : honoraires à tarif réduit 3%, à partir de 350 000 € prix de vente net

Estimation avec étude détaillée (succession, bien d'exception, division de propriété, etc.) :

150 € TTC

Estimation simple (avis de valeur) :

Offert

CESSION COMMERCIALE (*)

Fonds, Droit au bail, Immeuble de Rapport, Terrain

(*) Honoraires à la charge du cessionnaire

Prix de vente net

Honoraires en % ou forfait

Inférieur à 129 999 €	10 000 € HT (12 000 € TTC)
De 130 000 € à 399 999 €	7% HT (8,4% TTC)
Supérieur à 400 000 €	6% HT (7,2% TTC)

LOCATION

Logement en vide ou meublé soumis à la loi du 06 juillet 1989

LOYER HORS CHARGES DE 0 € À 400 € / MOIS

Honoraires à la charge du Propriétaire	10% TTC du loyer annuel	Entremise : 1%	Visite, dossier, rédaction de bail : 7%	Etat des lieux : 2%
Honoraires à la charge du Locataire	9% TTC du loyer annuel	Visite, dossier, rédaction de bail : 7%	Etat des lieux : 2%	

LOYER HORS CHARGES DE 401 € À 700 € / MOIS

Honoraires à la charge du Propriétaire	9% TTC du loyer annuel	Entremise : 1%	Visite, dossier, rédaction de bail : 6%	Etat des lieux : 2%
Honoraires à la charge du Locataire	8% TTC du loyer annuel	Visite, dossier, rédaction de bail : 6%	Etat des lieux : 2%	

LOYER HORS CHARGES DE 701 € À 1 000 € / MOIS

Honoraires à la charge du Propriétaire	8% TTC du loyer annuel	Entremise : 1%	Visite, dossier, rédaction de bail : 5%	Etat des lieux : 2%
Honoraires à la charge du Locataire	7% TTC du loyer annuel	Visite, dossier, rédaction de bail : 5%	Etat des lieux : 2%	

LOYER HORS CHARGES AU DELÀ DE 1 001 € / MOIS

Honoraires à la charge du Propriétaire	7% TTC du loyer annuel	Entremise : 1%	Visite, dossier, rédaction de bail : 4%	Etat des lieux : 2%
Honoraires à la charge du Locataire	6% TTC du loyer annuel	Visite, dossier, rédaction de bail : 4%	Etat des lieux : 2%	

Gestion locative :

6% HT (7,2% TTC) du loyer quittancé charges comprises, minimum 30 € TTC

Gestion de sinistre :

Sur devis, minimum forfaitaire 150 € HT (180 € TTC)

Intendance, déplacement sur site :

25€ TTC/heure, forfait minimum 1 heure

LOCATION SAISONNIERE

Calcul des honoraires sur une semaine de Loyer Brut Propriétaire

Honoraires gestion et commercialisation :	20% TTC sur le prix de l'hébergement
Intendance avec déplacement sur site (assistance SAV) :	25€ TTC/heure, forfait minimum 1 heure

Frais supplémentaires susceptibles d'être inclus dans le prix d'un séjour :

Diffusion vers OTA (Airbnb, VRBO, Locasun, etc)

Assurance risques locatifs

Fournitures pour la location (produits d'entretien, protections des literies)

Forfait ménage désinfectant

Location linge de maison

Taxe de séjour (selon tarifs en vigueur)